ALORS QU'UNE TRIPARTITE EST PRÉVUE DANS TROIS MOIS

L'UGTA plaide le retour du ministère de l'Economie

Une rencontre tripartite gouvernement-UGTA-patronat se tiendra avant juillet prochain, a-t-on appris de source très proche du secrétariat général de la Centrale syndicale. Une rencontre à la quelle avait appelé, il y a quelques jours, le patronat et confirmée par le ministre du Travail et de la Protection sociale, lors de sa dernière sortie médiatique.

Abder Bettache - (Alger) Le Soir - M. Tayeb Louh avait abordé la tenue de cette tripartite lors de sa rencontre avec des journalistes à l'occasion du rendez-vous régional des directeurs généraux et agences des caisses de la sécurité sociale (Cnas-Cnos). Il est à rappeler que la dernière tripartite a eu lieu les 30 et 1er septembre 2007, soit la douzième du genre, depuis celle présidée par Sid-Ahmed Ghozali les 18, 19, 21 et 22 novembre 1991.

A ce propos, on indique que l'évaluation du pacte national économique et social, du code du travail, du système de retraite, de la situation du secteur public économique pour ne citer que ceux-là constituront l'essentiel des points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre.

En effet, si du côté patronal et gouvernemental, les préparatifs ont connu une avancée considérable, il n'en demeure pas moins que du côté syndical, «on préfère se consacrer à cette question après les festivités du 1er Mai». «Rien ne presse. Nous avons largement le temps pour convoquer la CEN et désigner le staff qui siégera au sein du secrétariat national», souligne-t-on.

A ce propos, on ajoute que le secrétaire général de l'UGTA compte accorder une «importance particulière dans la future composante de son secrétariat national à l'aspect économique et organique», en comptant à la fois le doter de très larges prérogatives, et procéder à un audit de la vie organique de la Centrale syndicale, et ce à la lumière des résolutions du 11e congrès.

Cette attention particulière accordée à ces deux départements s'inscrit, ajoute-t-on, dans la perspective de la nouvelle stratégie que la Centrale syndicale compte mettre en place pour les cinq prochaines années.

Il s'agira pour l'UGTA de libérer les énergies syndicales jusque-là «otages des pratiques bureaucratiques» et de redéfinir la «stratégie syndicale dans le sillage de la nouvelle stratégie industrielle mise sur pied par l'exécutif». C'est dans cette optique que l'UGTA compte introduire la proposition auprès des autorités concernées en plaidant le retour d'un ministère de l'Economie. «Un ministère de l'Economie peut remplir, à l'image de ce qui se passe dans d'autres pays, des missions essentielles, au cœur de l'économie et de la société algérienne.

Il s'agira d'assurer à l'économie algérienne les moyens d'une croissance forte et durable, qui permettent de poursuivre la réduction du chômage et de combattre les inégalités», explique-t-on.

«Cette mission générale se décline en trois grandes missions, elle traduira l'unité du ministère, qui peut éventuellement réunir les forces de l'économie, des finances et de l'industrie : il s'agira de bien gérer les finances publiques pour assurer une croissance durable, soutenir le potentiel de développement des entreprises publiques et privées nationales et assurer la sécurité économique», indique-t-on.

A. B.

MALGRÉ LE RATTACHEMENT DES SGP AUX MINISTÈRES DE TUTELLE

Les coudées franches pour Temmar ?

Le rattachement des présidences des sociétés de participation de l'Etat (SGP) aux ministères de tutelle traduit-il véritablement la mise en minorité de Abdelhamid Temmar au sein de la sphère décisionnelle économique ? La réalité du terrain démontre tout à fait le contraire.

Selon des indiscrétions, le ministre en charge du dossier de la privatisation bénéficie plus que jamais de très larges prérogatives dans sa démarche portant politique de privatisation des entreprises publiques (EPE).

Pour preuve, soulignent des sources très au fait des questions économiques, Abdelhamid Temmar a inscrit dans son programme établi à court et à moyen terme, la privatisation de près d'une centaine d'entreprises, dont une grande partie relève des secteurs de la mécanique, de l'électronique, des cimenteries, des banques et des assurances, de l'agroalimentaire et du bâtiment.

Ainsi, cette nouvelle donne pose de nouveau la question de l'étendue des prérogatives du ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements et de sa «capacité» à mener à terme le processus de privatisation des entreprises publiques.

Autrement dit, la question posée est celle de savoir de quelle manière ou alors quelles sont les «instruments» usés par les pouvoirs publics pour «statuer» définitivement sur le devenir du secteur public économique ? Cette problématique intervient au moment où des informations rendues publiques ici et là, indiquent que «désormais les SGP sont directement rattachées aux ministères de tutelle».

Faiblesse de l'UGTA

La relance du processus d'ouverture du capital des entreprises publiques économiques (EPE) intervient également au moment où le principal partenaire social activant dans le secteur public économique, en l'occurrence l'UGTA semble accuser un déficit important en terme de représentation syndicale. Un constat né de la «désarticulation organique» que la centrale syndicale accuse depuis quelques années, soit depuis son dixième congrès.

Le meilleur exemple est illustré par la situation qui prévaut aujourd'hui au sein de la fédération nationale des travailleurs de la mécanique, de la métallurgie et de l'électronique.

En effet, alors que le ministère en charge du dossier de la privatisation a fixé sa feuille de route, portant privatisation d'une dizaine d'entreprises dudit secteur, la fédération nationale des travailleurs de la mécanique se trouve depuis près de cinq mois sans direction nationale. Elle fait face à une impasse organique des plus «dangereuses» pour le secteur. La cause ? Elle incombe, selon des sources syndicales, au département de l'organique qui n'a pas mené à bon terme la fin des travaux du dernier congrès de ladite fédération.

Dès lors, les assises qui ont pris fin après une seule journée de travaux, n'ont pas été ponctués par l'élection d'un secrétariat fédéral exécutif et d'une commission exécutive fédérale (CEF), encore moins d'une résolution définitive portant programme d'action des syndicalistes du secteur.

Cette situation a eu pour conséquence directe l'absence de perspectives d'actions syndicales pour la défense des intérêts des travailleurs du secteur. Face à cette situation, les syndicalistes du secteur tirent la sonnette d'alarme et n'hésitent pas dès lors à pointer du doigt la direction sortante de la Centrale syndicale, mais surtout le département organique qui a «opté pour le pourrissement au détriment de l'action syndicale et la défense des intérêts des travailleurs».

417 EPE privatisées entre 2003 et 2007

Ainsi à la guerre comme à la guerre, cette situation qu'on qualifie de «sentence organique» que traversent les principaux syndicats d'entreprises économiques et les fédérations en charge des principaux dossiers économiques ou encore «l'absence d'un vis-à-vis capable d'engager un rapport de force en faveur des travailleurs» a été «minutieusement exploitée par le département en charge de la privatisation pour relancer le processus en question».

Ainsi, le département de l'industrie et de la promotion des investissements a donné un véritable coup d'accélérateur au processus de privatisation des entreprises publiques économiques. Il faut dire qu'entre 2003 et 2007, 417 EPE ont été privatisées dont 110 rien qu'au cours de l'année 2007.

Sur l'ensemble de ces entreprises, 192 ont été totalement privatisées (46%) alors que 33 autres ont été partiellement privatisées à hauteur de plus de 50% de leur capital (7,9% de la globalité des entreprises privatisées) et 11 privatisées à moins de 50% de leur capital (2,6%).

Quant aux entreprises qui ont été reprises par leurs salariés, elles ont atteint, entre 2003 et 2007, un nombre de 69 entités (16,5%). L'année 2008 marquera, à coup sûr, un tournant pour ce processus. M. Abdelhamid Temmar a donné le ton.

L'objectif était de réussir à soumettre une centaine d'entreprises au processus de privatisation durant le premier trimestre de l'année en cours.

Le Conseil des participations de l'Etat accélère le rythme pour faciliter l'aboutissement des opérations de cession d'actifs et d'ouverture du capital des EPE.

Abder B.

ALGER

Une partie du marché de proximité de Aïn Naâdja incendiée

Près de 180 étals du marché de Aïn Naâdja ont été détruits par un incendie dans la nuit de mercredi à jeudi. Aucune victime n'est à déplorer. La police a ouvert une enquête pour déterminer les causes de ce sinistre.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Le souk attenant au marché couvert de Aïn Naâdja a été totalement ravagé par le feu. «L'incendie a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi. Il devait être une heure et demie lorsque le feu a commencé à prendre», expliquait hier un des commerçants.

Les causes du sinistre restent encore inconnues. «Nous ne savons pas si c'est un incendie criminel ou un accident provoqué par un court-circuit électrique. Les gardiens de nuit dormaient à ce moment-là. Ils n'ont rien vu et ont eu juste le temps de fuir les flammes. Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer», ajoute notre interlocuteur. Hier, les agents de la commune étaient affairés à nettoyer les lieux et à installer une clôture.

«L'APC voulait récupérer cette place, eh bien maintenant elle l'a», note avec désarrois un autre commerçant.

En effet, il s'avère que l'APC de Gué-de-Constantine, dont dépend Aïn Naâdja, a décidé de déloger l'ensemble des commerçants activant illégalement dans le cadre de la réhabilitation de ce marché. Le délai accordé par l'administration locale devait prendre fin hier, vendredi. Une situation que confirme le maire de Gué-de-Constantine, Arrouche Moussa.

«L'opération de réhabilitation que nous avons engagée vise à mettre fin à l'anarchie qui caractérise cet espace commercial. La quasi-totalité des commerçants ont accepté ce principe.

Ces personnes ont travaillé dans l'illégalité mais, aujourd'hui, elles sont prêtes à activer dans un cadre organisé», note-t-il. Le projet d'extension prévoit une centaine d'étals. «Il est clair que nous ne pourrons pas contenter tout le monde. Donc les étals seront attribués exclusivement aux commerçants résidant dans la commune de Gué-de-Constantine», insiste le maire.

Pour ce qui est de l'incendie de jeudi, Arrouche Moussa affirme ne détenir aucun élément d'information probant. «Nous savons juste qu'il y a eu une coupure de courant et que le feu a pris avec le retour de l'électricité. C'est tout ce que l'on peut dire pour le moment. Nous en saurons plus dès que les enquêteurs de la police auront achevé leur enquête.»

T. H.

Communiqué du SNJ

Le Syndicat national des journalistes (SNJ) informe l'ensemble des participants à la deuxième édition du tournoi Makhlouf Boukhzar qu'il organise conjointement avec le ministère de la Communication, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, que l'opération de tirage au sort aura lieu aujourd'hui samedi 19 avril 2008 à partir de 15h au centre de la FIJ, sis à la maison de la presse Tahar-Djaout, à Alger.

Les dates et les lieux des rencontres seront communiqués ultérieurement.